



Déterminants de l'inclusion financière numérique des exploitants agricoles au sein des coopératives au Togo

MAGANAWE Essohana, (Doctorant en Sciences de Gestion)

Centre de Recherche en Economie Appliquée et Management des Organisations (CREAMO)

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)

Université de Lomé, Togo

WONYRA Kwami Ossadzifo (Maître de conférences agrégé)

Laboratoire de Recherche en Économie et Gestion

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)

Université de Kara, Togo

KOUNETSRON Yao Messah, (Professeur Titulaire)

Centre de Recherche en Economie Appliquée et Management des Organisations (CREAMO)

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)

Université de Lomé, Togo

Résumé : Cette étude examine les déterminants de l'inclusion financière numérique des petits exploitants agricoles au Togo. Fondée sur une démarche qualitative exploratoire, elle mobilise une revue de la littérature, des entretiens semi-directifs et une analyse documentaire. Les résultats mettent en évidence cinq catégories de déterminants : individuels, liés à l'exploitation agricole, organisationnels, technologiques et institutionnels. Ils soulignent également le rôle des coopératives dans la diffusion des services financiers numériques et le renforcement des capacités des producteurs. L'étude propose un cadre conceptuel susceptible d'orienter de futures recherches empiriques et d'éclairer les politiques publiques en faveur de l'inclusion financière numérique en milieu rural.

Mots clés : inclusion financière numérique ; petits exploitants agricoles ; coopératives agricoles ; mobile money.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21723385>

1 Introduction

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique de l'Ouest a connu une profonde mutation de son paysage financier sous l'effet de l'essor des technologies numériques et de la diffusion rapide des services financiers digitaux, en particulier du mobile money. Cette évolution a progressivement redéfini les modalités d'accès aux services financiers en offrant aux populations, notamment les plus vulnérables et les plus éloignées des réseaux bancaires traditionnels, des solutions de paiement, d'épargne, de transfert d'argent et, de plus en plus, de crédit et d'assurance

accessibles via le téléphone mobile (Demirgüç-Kunt et al., 2022 ; Chen et al., 2022 ; Lee et al., 2023). Au Togo, cette dynamique s'est accélérée grâce au développement des infrastructures de télécommunication, à l'expansion des opérateurs de téléphonie mobile et à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à l'inclusion financière, notamment la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) ainsi que les interventions de l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME (ANPGF).

Malgré ces avancées, le secteur agricole demeure relativement en marge de cette transformation numérique. Pourtant, l'agriculture occupe une place stratégique dans l'économie togolaise et repose essentiellement sur de petites exploitations familiales qui assurent une part importante de la production agricole nationale. Ces exploitations sont confrontées à de multiples contraintes, notamment un accès limité au financement, aux innovations technologiques, aux intrants de qualité et aux marchés structurés, ce qui freine leur productivité et leur compétitivité. Afin de surmonter ces difficultés, les producteurs se regroupent fréquemment au sein de coopératives agricoles, qui constituent des organisations collectives favorisant la mutualisation des ressources, l'accès aux services d'appui, la commercialisation des produits, le renforcement des capacités techniques ainsi que les relations avec les institutions financières.

Dans ce contexte, les coopératives agricoles apparaissent comme des relais privilégiés pour favoriser la diffusion des services financiers numériques auprès des petits exploitants. En facilitant l'accès à l'information, en développant les compétences financières et numériques de leurs membres et en nouant des partenariats avec les banques, les institutions de microfinance et les opérateurs de mobile money, elles sont susceptibles de contribuer significativement au renforcement de l'inclusion financière numérique en milieu rural. Toutefois, les observations empiriques montrent que l'utilisation effective des services financiers numériques demeure encore limitée et très variable selon les exploitants et les coopératives. Cette situation laisse supposer que l'inclusion financière numérique ne dépend pas uniquement de la disponibilité des technologies, mais résulte de l'interaction de facteurs individuels, économiques, organisationnels, technologiques et institutionnels encore insuffisamment explorés dans le contexte togolais.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent article, qui vise à répondre à la question de recherche suivante : quels sont les déterminants de l'inclusion financière numérique des petits exploitants agricoles membres de coopératives au Togo ? Plutôt que de présenter les résultats d'une enquête empirique, cette contribution propose un cadre conceptuel fondé sur une revue approfondie de la littérature afin d'identifier les principaux déterminants de cette inclusion et de fournir une base théorique solide pour de futures recherches empiriques.

L'article est structuré en cinq sections. La première présente le cadrage conceptuel des notions essentielles mobilisées. La deuxième expose les principaux fondements théoriques susceptibles d'éclairer le phénomène étudié. La troisième développe un cadre conceptuel articulé autour de cinq catégories de déterminants de l'inclusion financière numérique. La quatrième propose une démarche méthodologique destinée à tester empiriquement ce cadre. Enfin, la cinquième section discute les implications théoriques, managériales et opérationnelles de cette recherche avant d'en dégager les principales conclusions et perspectives.

2 Cadre conceptuel

2.1 Inclusion financière numérique

L'inclusion financière numérique renvoie à la possibilité, pour les individus comme pour les entreprises, d'accéder à des services financiers formels paiements, épargne, crédit, assurance, transferts d'argent et de les utiliser effectivement grâce aux technologies numériques : téléphonie mobile, plateformes électroniques, services bancaires en ligne (GPFI, 2016 ; Ozili, 2018 ; Chinoda & Kapingura, 2023). Pour la Banque mondiale, cette notion prolonge l'inclusion financière traditionnelle en s'appuyant sur des innovations qui abaissent les coûts de transaction, élargissent l'accessibilité des services et en accélèrent la diffusion auprès de populations jusque-là tenues à l'écart du système financier formel (Demirgüç-Kunt et al., 2022).

Ce qui distingue l'inclusion financière numérique de sa version classique, c'est précisément la place qu'y occupent la technologie et la connectivité, c'est-à-dire, là où l'approche traditionnelle s'intéresse d'abord à la disponibilité des services, l'approche numérique déplace le regard vers les conditions techniques d'accès et d'usage (Chen et al., 2022 ; Lee et al., 2023). Trois dimensions structurent généralement l'analyse de ce phénomène. L'accès d'abord, entendu comme la disponibilité physique et économique des services. L'usage ensuite, qui rend compte de la

fréquence, de la régularité et de la diversité des opérations effectuées. La qualité enfin, qui touche à l'adéquation des services aux besoins des utilisateurs, à leur coût, à leur fiabilité, à leur sécurité, et à l'autonomie qu'ils procurent réellement à celui qui les utilise (GPFI, 2016 ; OCDE/INFE, 2020 ; Demirgüç-Kunt et al., 2022). Ces trois dimensions ne sont pas indépendantes. Un service accessible mais peu fiable, ou utilisé de façon sporadique, ne traduit qu'une inclusion partielle ce qui invite à ne jamais réduire l'inclusion financière numérique au seul taux de possession d'un compte mobile money.

2.2 Petits exploitants agricoles et coopératives agricoles au Togo

On désigne par petits exploitants agricoles des producteurs cultivant des superficies limitées, s'appuyant essentiellement sur une main-d'œuvre familiale et tirant l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture (FAO, 2017 ; Adenle et al., 2019). Cette catégorie n'a rien de marginal en Afrique subsaharienne, où elle regroupe près de 80 % des exploitations et porte une bonne part de la production alimentaire, de l'emploi rural et de la sécurité alimentaire du continent (Adenle et al., 2019 ; Ambler et al., 2023). Le Togo n'échappe pas à ce schéma. Les exploitations y sont de taille modeste, la mécanisation reste limitée, cultures vivrières et cultures de rente y coexistent, et les revenus, tributaires du climat et du calendrier agricole, demeurent irréguliers d'une saison à l'autre.

C'est précisément pour faire face à ces contraintes techniques, financières, commerciales que les producteurs se regroupent en coopératives. La FAO (2012) et l'OIT (2017) définissent ces structures comme des organisations collectives visant à améliorer les conditions économiques et sociales de leurs membres par la mutualisation des ressources, l'accès groupé aux intrants, l'encadrement technique, la commercialisation commune et le renforcement du pouvoir de négociation face aux acheteurs. Au Togo, les coopératives agricoles remplissent une fonction supplémentaire, souvent sous-estimée. Elles servent d'intermédiaire entre les exploitants d'un côté, et de l'autre les institutions financières, les opérateurs de mobile money, les projets de développement et les structures publiques d'appui au secteur. Ce positionnement en fait un relais potentiellement décisif pour la diffusion des innovations financières et numériques en milieu rural à condition, précisément, que les déterminants de cette diffusion soient mieux compris.

2.3 Littératie financière, un déterminant transversal

La littératie financière regroupe l'ensemble des connaissances, compétences, attitudes et comportements qui permettent à un individu de prendre des décisions financières éclairées et de gérer ses ressources de façon efficace (OCDE/INFE, 2020 ; Lusardi et Mitchell, 2014). Elle ne se réduit pas à la connaissance théorique de quelques notions financières mais elle suppose aussi la capacité à mobiliser ces connaissances dans des situations concrètes épargner, emprunter, investir, arbitrer entre plusieurs risques, planifier ses dépenses sur une saison agricole.

Plusieurs travaux, notamment dans les pays en développement, en font l'un des déterminants les plus robustes de l'inclusion financière (Klapper et al., 2013 ; Grohmann et al., 2018 ; Morgan et Long, 2020). Un individu qui maîtrise mieux ces notions a davantage tendance à recourir aux services financiers formels, à diversifier les produits qu'il utilise, et à s'appropriier plus facilement les innovations numériques. L'inverse est tout aussi vrai. Une compréhension approximative des taux d'intérêt, de l'inflation, des risques financiers ou des mécanismes d'épargne freine l'usage des services numériques et ce, même lorsque l'infrastructure technique ne pose aucun problème (Lusardi et Mitchell, 2014 ; OCDE/INFE, 2020). Autrement dit, l'accès technique ne suffit pas. Sans littératie financière suffisante, il reste largement virtuel. C'est ce constat qui justifie de traiter la littératie financière non comme une variable parmi d'autres, mais comme un déterminant transversal, susceptible d'influencer à la fois l'adoption, l'usage et l'appropriation durable des services financiers numériques et donc comme l'une des variables explicatives centrales du cadre conceptuel développé dans cet article.

3 Ancrage théorique

L'analyse des déterminants de l'inclusion financière numérique gagne à mobiliser plusieurs cadres théoriques complémentaires, chacun éclairant un niveau différent du phénomène de la perception individuelle de l'innovation jusqu'aux règles institutionnelles qui structurent l'offre de services financiers

3.1 Théorie de la diffusion de l'innovation

Développée par Rogers (1962, 2003), cette théorie reste l'un des cadres les plus mobilisés pour comprendre l'adoption de nouvelles pratiques ou technologies au sein d'une population. Elle met en avant cinq caractéristiques

perçues de l'innovation qui déterminent son rythme et son ampleur de diffusion : l'avantage relatif qu'elle procure par rapport aux pratiques existantes, sa compatibilité avec les habitudes et les valeurs des utilisateurs potentiels, la complexité perçue de son usage, la possibilité de l'essayer avant de s'y engager pleinement, et l'observabilité de ses résultats auprès des pairs.

Appliquée au mobile money agricole, cette grille de lecture aide à comprendre un paradoxe fréquent sur le terrain : deux exploitants disposant d'un accès technique identique peuvent adopter l'outil à des rythmes très différents, non pas en raison de contraintes objectives, mais parce qu'ils n'en perçoivent pas de la même façon les avantages, la complexité ou la fiabilité. C'est cette dimension perceptive davantage que les caractéristiques réelles du service qui explique une grande partie des écarts d'adoption observés au sein d'une même coopérative

3.2. Modèles d'acceptation technologique (TAM, UTAUT)

Le modèle d'acceptation de la technologie (Technology Acceptance Model, Davis, 1989) part d'une hypothèse plus resserrée : l'intention d'utiliser un outil numérique dépend avant tout de deux perceptions, l'utilité perçue et la facilité d'usage perçue. Le modèle unifié d'acceptation et d'usage de la technologie (UTAUT), proposé par Venkatesh et al. (2003), élargit cette lecture en y ajoutant l'influence sociale le poids du regard des pairs et de l'entourage sur la décision d'adopter ainsi que les conditions facilitatrices, c'est-à-dire l'ensemble des ressources concrètes (infrastructures disponibles, compétences maîtrisées, appui technique accessible) qui rendent l'usage possible ou, au contraire, l'entravent. Ces modèles trouvent un terrain d'application particulièrement pertinent auprès d'exploitants peu familiers des outils numériques : ils permettent de distinguer ce qui relève d'un frein purement perceptif (crainte de complexité, doute sur l'utilité réelle du service) de ce qui relève d'un frein plus structurel, lié à l'absence de conditions facilitatrices sur le terrain

3.3. Approche par les capacités

L'approche par les capacités, développée par Sen (1999), invite à déplacer le regard : il ne s'agit plus seulement de savoir si un service financier numérique est accessible, mais de s'interroger sur la capacité réelle d'un individu à convertir cet accès en usage effectif, compte tenu de ses ressources, de ses compétences et de son environnement social. Cette distinction entre accès formel et capacité réelle d'usage est décisive dans le contexte étudié. Elle permet d'expliquer pourquoi la simple disponibilité technique d'un service un réseau mobile fonctionnel, un compte mobile money ouvert ne se traduit pas systématiquement par un usage autonome et régulier, en particulier chez des exploitants peu instruits ou peu accompagnés. L'accès, en somme, est une condition nécessaire mais rarement suffisante.

4 Design de la recherche

4.1. Posture épistémologique et la démarche de recherche

Cette étude s'inscrit dans une démarche qualitative exploratoire. Elle cherche à comprendre ce qui détermine l'inclusion financière numérique des petits exploitants agricoles membres de coopératives au Togo autrement dit, à identifier ce qui pousse ces producteurs à adopter (ou au contraire à se détourner) des services financiers numériques en milieu rural, et comment se combinent les dimensions individuelles, organisationnelles, technologiques et institutionnelles en jeu. Nous nous plaçons dans le paradigme constructiviste (Guba et Lincoln, 1994), car les pratiques d'inclusion financière numérique ne préexistent pas ; elles se construisent à travers les expériences, les perceptions et les interactions entre producteurs agricoles, coopératives, institutions financières, opérateurs de mobile money et pouvoirs publics. Cette posture nous semble la mieux à même de restituer la diversité des réalités vécues par les exploitants et de faire apparaître les mécanismes qui façonnent leur rapport aux services financiers numériques.

4.2. Terrain d'étude et les parties prenantes interrogées

L'étude a été menée auprès de plusieurs coopératives agricoles réparties dans différentes régions du Togo. Ces coopératives ont été choisies pour leur ancrage dans les filières agricoles et pour des niveaux d'utilisation des services financiers numériques volontairement contrastés. Elles rassemblent pour l'essentiel de petits exploitants engagés dans des productions à la fois vivrières et commerciales.

Pour croiser les regards, plusieurs catégories d'acteurs ont été mobilisées : des exploitants agricoles membres des coopératives, des responsables coopératifs, des représentants d'institutions de microfinance et d'agences bancaires, des opérateurs de mobile money, ainsi que des responsables de structures publiques impliquées dans la promotion de l'inclusion financière et du développement agricole. Cette pluralité de points de vue permet de mieux cerner ce qui conditionne, sur le terrain, l'accès et l'usage des services financiers numériques.

4.3. Collecte et le traitement des données

Les données proviennent principalement d'entretiens semi-directifs, structurés autour de trois questions centrales : quels services financiers numériques les producteurs utilisent-ils dans leurs activités agricoles ? Quels sont les facteurs qui facilitent ou, au contraire, freinent cette utilisation ? Et quel rôle jouent, selon eux, les coopératives et les autres acteurs dans le développement de cette inclusion financière numérique ? Ces entretiens ont été complétés par des observations menées au sein des coopératives et lors des activités de commercialisation, ainsi que par l'analyse de documents institutionnels politiques d'inclusion financière, programmes d'appui aux coopératives, stratégies nationales de finance digitale. Croiser ces sources permet de confronter le discours des acteurs à leurs pratiques réelles.

Les entretiens ont été retranscrits puis analysés selon une démarche d'analyse thématique inductive (Paillé et Mucchielli, 2012), qui a permis de faire émerger les principaux déterminants de l'inclusion financière numérique.

5. Les résultats aux facteurs déterminants de l'inclusion financière numérique des producteurs agricoles

Les résultats montrent que l'inclusion financière numérique des petits exploitants agricoles repose sur un ensemble de facteurs étroitement imbriqués, répartis en cinq grandes catégories (cf. figure 1). Ces résultats s'inscrivent dans un contexte togolais particulièrement dynamique sur le plan de l'inclusion financière, notamment en terme du taux d'inclusion financière du pays qui est passé de 87,7 % à 89,04 % en 2024, plaçant le Togo au deuxième rang de l'UEMOA, et le gouvernement qui a engagé l'élaboration d'une nouvelle Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2026-2030, faisant suite à la SNIF 2021-2025.



Figure 1: Déterminants de l'inclusion financière

5.1. Facteurs individuels marqués par un écart entre compétence pratique et compréhension financière

Le niveau d'instruction et la littératie financière ressortent comme des facteurs structurants, mais de façon nuancée. Plusieurs exploitants, y compris parmi les moins instruits, se montrent à l'aise avec les gestes de base du mobile money, un usage facilité par la forte pénétration des services Flooz (Togocom) et T-Money (Moov Africa) sur le territoire togolais, y compris en zone rurale. Un exploitant de la région des Plateaux résume ainsi cette aisance acquise par la pratique : « Mes enfants m'ont montré comment faire, maintenant je retire et j'envoie de l'argent tout seul, ce n'est pas compliqué. »

La difficulté surgit davantage face à des produits plus élaborés, comme un crédit numérique, où les conditions, frais et échéances restent moins bien maîtrisés. Cette dissociation entre compétence pratique et compréhension financière transparaît nettement dans le témoignage d'un autre exploitant : « Envoyer de l'argent, je sais faire, mais quand on me parle de crédit avec des frais et des dates, je ne comprends pas tout, j'ai peur de devoir plus que ce que j'ai emprunté. » Un écart qui rejoint les priorités affichées pour 2026 par le FNFI lui-même, qui annonce

vouloir renforcer l'éducation financière et accélérer la digitalisation des services précisément pour combler ce type de lacune.

5.2. Des déterminants liés à l'exploitation qui recoupent la question de la filière

La taille de l'exploitation, le niveau de revenu et l'orientation commerciale de la production apparaissent comme des facteurs discriminants. Les exploitants engagés dans la filière coton, historiquement structurée autour de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) bénéficient d'un accès plus précoce aux paiements numérisés, du fait de circuits de commercialisation déjà formalisés, comme le confirme un producteur de la région des Savanes : « *Ceux qui vendent le coton reçoivent l'argent direct sur le téléphone, c'est organisé par la société cotonnière.* »

Les producteurs de cultures vivrières (maïs, manioc, sorgho), vendant davantage sur des marchés informels, restent en retrait sur ce plan. Un exploitant vivrier illustre ce décalage : « *Nous, on vend au marché, en cash, le mobile money on s'en sert seulement pour envoyer de l'argent à la famille, pas pour la vente.* » Cette dynamique est appelée à évoluer avec des initiatives récentes ciblant spécifiquement les petits exploitants togolais face aux aléas climatiques, comme le programme « Agriculture résiliente aux changements climatiques » (ARCC), lancé par ADA au Togo pour soutenir les petits exploitants agricoles.

5.3. Des déterminants organisationnels

C'est sans doute sur ce plan que les résultats sont les plus riches. Les coopératives interviennent par la diffusion de l'information, la formation de leurs membres et la mise en relation avec les institutions financières. Ce rôle d'intermédiation trouve un écho concret dans le paysage togolais. L'institution de microfinance Assilassimé, par exemple, bénéficie depuis 2017 d'un accompagnement d'ADA et de la FAO pour développer une offre de finance agricole adaptée aux petits exploitants, combinant formation technique et services financiers. Selon son ancien directeur exécutif, cet accompagnement répondait à un besoin identifié sur le terrain. Les producteurs togolais avaient besoin d'être formés à des pratiques agricoles plus durables pour que leurs récoltes répondent aux normes de qualité attendues, y compris à l'export. Ce type de partenariat entre IMF et organismes d'appui technique illustre bien la manière dont la formation et l'intermédiation financière peuvent se conjuguer au bénéfice des petits exploitants. Ce rôle d'intermédiation gagne en importance dans un contexte où les partenariats entre opérateurs financiers et acteurs de proximité se multiplient au Togo, à l'image du partenariat noué entre Ecobank et la Société des postes du Togo pour élargir l'inclusion financière sur le territoire.

Cette centralité de la coopérative se double toutefois d'un constat plus ambivalent quant à la gouvernance interne. La confiance envers les dirigeants coopératifs conditionne directement la réceptivité des membres aux dispositifs financiers relayés collectivement. Un exploitant explique ainsi sa réticence : « *Depuis qu'il y a eu des problèmes avec l'argent de la coopérative, certains ne veulent plus utiliser ce qu'on nous propose, même si c'est pour notre bien.* » Un enjeu de gouvernance que le gouvernement togolais a lui-même identifié comme prioritaire, la nouvelle réglementation du secteur visant justement à renforcer la gouvernance et la gestion des risques dans les institutions de microfinance.

5.4. Des déterminants technologiques entre contrainte matérielle et contrainte économique

Sur le plan technologique, l'accès au téléphone mobile, la qualité du réseau, le coût des services et l'interopérabilité des plateformes font toute la différence. Le Togo a d'ailleurs progressé récemment sur ce dernier point. Les institutions financières togolaises (Banque Atlantique, BOA, COFINA, BIAT, CORIS Bank, Ecobank et Orabank) ont intégré la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané de l'UEMOA, une avancée qui devrait à terme faciliter les transferts entre opérateurs pour les exploitants agricoles.

Sur le terrain, la couverture réseau demeure cependant un obstacle concret dans plusieurs zones rurales enquêtées : « Parfois le réseau coupe juste au moment où je veux envoyer l'argent, il faut recommencer, et on ne sait pas si l'argent est parti ou pas. » Le coût des transactions constitue un second frein régulièrement évoqué, en particulier les frais de retrait, un exploitant précisant sa stratégie d'évitement : « Je préfère retirer une grosse somme d'un coup plutôt que plusieurs petites, sinon les frais mangent trop d'argent. »

5.5. Des déterminants institutionnels en pleine évolution

À l'échelle institutionnelle, le contexte togolais est marqué par une actualité réglementaire dense. Le Conseil des ministres a récemment adopté un projet de loi portant réglementation de la microfinance, transposant la loi uniforme de l'UMOA de décembre 2023, avec pour objectif de consolider la stabilité financière, renforcer l'inclusion financière et mieux protéger les usagers. Le FNFI, principal instrument public d'inclusion financière depuis sa création en 2013, a octroyé plus de 1,94 million de crédits pour un volume global de 117,7 milliards de FCFA, avec un taux de remboursement de 94,98 %, et affiche pour 2026 des priorités directement pertinentes pour notre objet d'étude : le renforcement de l'éducation financière, la digitalisation des services et l'activation des mécanismes de garanties.

Plusieurs producteurs interrogés n'ont toutefois qu'une connaissance très partielle de ces dispositifs, ce qui interroge moins leur existence que les canaux par lesquels l'information circule jusqu'à eux. Le témoignage d'un exploitant est révélateur à cet égard : « On entend parler de programmes de l'État à la radio, mais personne n'est venu nous expliquer comment on peut en profiter ici. » Un constat qui souligne, une nouvelle fois, le rôle de relais potentiellement décisif que peut jouer la coopérative, d'autant que le pays a récemment engagé une campagne nationale de collecte de données auprès des ménages et des entreprises pour actualiser la base d'informations sur l'inclusion financière.

Les résultats suggèrent enfin que l'inclusion financière numérique en milieu rural togolais ne se joue pas uniquement sur la disponibilité des services digitaux : elle dépend d'une véritable articulation entre les capacités individuelles des exploitants, la dynamique propre aux coopératives, les infrastructures technologiques disponibles et un environnement institutionnel en pleine recomposition, entre nouvelle loi sur la microfinance et future SNIF 2026-2030. Cette interaction confirme le caractère multidimensionnel du phénomène et justifie la construction d'un cadre conceptuel intégrateur, à approfondir dans de futures recherches empiriques.

5.6. Discussion des resultats

Notre recherche répond au besoin, souligné par la théorie de la diffusion de l'innovation (Rogers, 1962, 2003), de comprendre pourquoi des exploitants togolais disposant d'un accès technique comparable au mobile money adoptent cet outil à des rythmes très différents. Nos résultats confirment que cet écart tient moins à des contraintes objectives qu'à une perception différenciée de l'innovation selon le profil de l'exploitant et sa filière (l'avantage relatif perçu du mobile money s'avère nettement plus fort chez les producteurs de coton, déjà insérés dans un circuit de paiement formalisé, que chez les producteurs vivriers, pour qui cet avantage reste abstrait tant que leurs propres circuits de vente demeurent informels). La compatibilité avec les pratiques existantes explique, quant à elle, l'écart générationnel observé chez les petits exploitants agricoles togolais, les usages anciens et bien ancrés (tontines, épargne en nature) offrant un point de comparaison auquel le mobile money doit encore faire ses preuves. C'est bien cette dimension perceptive, davantage que la seule disponibilité technique du service, qui structure les écarts d'adoption observés au sein d'une même coopérative confirmant que l'inclusion financière numérique en milieu rural togolais ne peut se comprendre sans cette grille de lecture individuelle.

Au-delà de cette dimension perceptive, la coopérative agricole togolaise se présente comme l'acteur central de notre objet d'étude, à forte charge fonctionnelle dans le processus d'adoption. Elle est structurée par une double tension entre son rôle facilitateur, formation, mise en relation avec les institutions financières, diffusion de l'information et sa fragilité en tant qu'intermédiaire, dépendante de la confiance que lui accordent ses membres. Cette pluralité de fonctions illustre l'ambivalence constitutive des institutions intermédiaires en contexte rural (North, 1990), où la coopérative n'est jamais un canal neutre entre l'exploitant togolais et le système financier numérique, mais un acteur dont la légitimité se construit et se fragilise selon les pratiques de gouvernance observées localement. Nos résultats de terrain confirment ainsi que la coopérative demeure, au Togo, le principal vecteur d'apprentissage des outils numériques pour les petits exploitants, agissant comme un véritable amplificateur organisationnel de l'observabilité théorisée par Rogers : un usage réussi, rendu visible au sein du collectif coopératif, accélère l'adoption par les pairs, tandis qu'un incident isolé peut freiner l'ensemble d'un groupe bien au-delà de la personne directement concernée. La coopérative est ainsi, simultanément, le lieu où se rejoue, à l'échelle de l'inclusion financière numérique agricole, la même question de confiance qui traverse plus largement le rapport des populations rurales togolaises aux institutions financières formelles (Guiso, Sapienza & Zingales, 2004).

Cela implique, pour les responsables de coopératives togolaises comme pour les institutions financières et les opérateurs de mobile money qui s'appuient sur elles pour toucher les petits exploitants, de trouver le juste équilibre entre l'intensification de leur rôle d'intermédiation et le renforcement parallèle de leur gouvernance interne. Les modèles d'acceptation technologique (Davis, 1989 ; Venkatesh et al., 2003) permettent ici de préciser la nature des obstacles propres à notre terrain : l'écart identifié chez les exploitants togolais entre compétence numérique pratique et compréhension financière montre que ce n'est pas la facilité d'usage de l'interface mobile money qui fait obstacle à l'inclusion financière, mais l'utilité perçue des produits financiers plus élaborés, comme le crédit numérique, faute d'une littératie suffisante pour en évaluer les bénéfices réels un frein davantage perceptif que structurel. À l'inverse, la couverture réseau et le coût des transactions relèvent bien, sur le terrain togolais, de

conditions facilitatrices déficientes, tout comme la méconnaissance des dispositifs publics d'inclusion financière tels que le FNFI par une partie des exploitants interrogés. Cette distinction entre gouvernance coopérative défaillante et infrastructure déficiente s'inscrit dans ce que la littérature institutionnaliste qualifie de dépendance de sentier organisationnelle (Ostrom, 1990), la capacité d'une coopérative togolaise à remplir efficacement sa fonction d'intermédiaire financier numérique dépend directement de la solidité de ses propres règles de fonctionnement, de transparence et de redevabilité envers ses membres.

Cette lecture reste cependant incomplète si l'on s'arrête au seul accès aux services financiers numériques. L'approche par les capacités (Sen, 1999) invite à distinguer, chez les exploitants agricoles togolais, la disponibilité formelle d'un service c'est-à-dire, un compte mobile money ouvert, un réseau fonctionnel de la capacité réelle de chacun à convertir cet accès en usage effectif, compte tenu de ses ressources, de ses compétences et de son environnement social. Le cas des exploitantes togolaises disposant d'un téléphone personnel mais dont la marge de décision réelle sur l'usage des fonds reste limitée par le contrôle du conjoint illustre avec netteté cette distinction entre accès formel et capacité effective de conversion un phénomène central pour comprendre les limites de l'inclusion financière numérique en milieu rural togolais. La coopérative ne constitue donc pas un simple relais neutre entre l'exploitant et le système financier, mais un espace dynamique où se recomposent, au gré des pratiques de gouvernance et du contexte institutionnel national, la confiance individuelle, la légitimité organisationnelle et la capacité réelle des petits exploitants togolais à convertir l'accès en usage autonome. En ce sens, la coopérative agricole s'impose, dans le contexte togolais étudié, comme un véritable nœud d'articulation entre les échelles individuelle, organisationnelle et institutionnelle de l'inclusion financière numérique, où se croisent perception de l'innovation, conditions d'acceptation technologique et capacités effectives des producteurs. Le principal défi pour les acteurs de l'écosystème togolais consiste dès lors à maintenir un équilibre entre l'accompagnement rapproché que permet la coopérative et la nécessaire solidité de sa gouvernance, afin d'éviter que des défaillances organisationnelles locales ne viennent freiner une dynamique d'inclusion financière par ailleurs portée par des politiques publiques togolaises volontaristes sans pour autant garantir, à elle seule, que l'accès élargi se traduise en capacité effective d'usage chez les petits exploitants les moins dotés en ressources individuelles.

6. Conclusion

Cette recherche visait à comprendre les déterminants de l'inclusion financière numérique des petits exploitants agricoles togolais membres de coopératives. Les résultats confirment que ce phénomène ne peut être appréhendé à travers le seul prisme de l'accès technologique qui résulte de l'articulation entre des caractéristiques individuelles, au premier rang desquelles la littératie financière, distincte de la simple compétence numérique pratique, des caractéristiques propres à l'exploitation et à sa filière, le rôle structurant mais ambivalent de la coopérative, des conditions technologiques encore inégales selon les zones rurales enquêtées, et un environnement institutionnel togolais en pleine recomposition, entre nouvelle réglementation de la microfinance et future Stratégie nationale d'inclusion financière 2026-2030. Au fil de l'analyse, la coopérative agricole s'est révélée être le point de passage le plus déterminant de cette articulation, à la fois vecteur d'apprentissage, relais des politiques publiques et espace où se rejoue localement la question de la confiance envers les institutions financières formelles. Ce résultat invite

à ne plus traiter la coopérative comme un simple canal de diffusion parmi d'autres, mais comme un acteur à part entière de l'écosystème financier rural, dont la solidité de la gouvernance conditionne directement l'efficacité de l'ensemble du dispositif d'inclusion.

Cette recherche présente toutefois des limites. De nature exploratoire, elle repose sur un nombre restreint d'entretiens et n'a pas permis de couvrir l'ensemble des catégories d'acteurs concernées, notamment les opérateurs de mobile money et les responsables de structures publiques d'accompagnement, dont le point de vue mériterait d'être approfondi dans une prochaine phase. Le cadre conceptuel proposé dans cet article n'en offre pas moins une base solide pour une recherche empirique ultérieure, susceptible de nourrir aussi bien la réflexion académique que l'action des pouvoirs publics et des acteurs de la finance digitale rurale au Togo. Une prochaine étape naturelle consisterait à opérationnaliser ce cadre à travers une enquête de plus grande ampleur, quantitative ou mixte, menée dans plusieurs régions du pays et auprès de plusieurs filières agricoles, afin d'en tester la validité empirique et d'objectiver le poids relatif de chacun des déterminants identifiés. Une telle enquête pourrait également s'inscrire dans une perspective comparative avec d'autres pays de l'UEMOA engagés dans des dynamiques similaires de digitalisation de l'inclusion financière, afin de mieux distinguer ce qui relève des spécificités togolaises de ce qui relève de tendances régionales plus larges.

REFERENCES

- [1] Adenle, A. A., Wedig, K., & Azadi, H. (2019). *Sustainable agriculture and food security in Africa: The role of innovative technologies and international organizations*. *Technology in Society*, 58, 101143.
- [2] Ambler, K., Jones, K. M., & O'Sullivan, M. (2023). *Facilitating women's access to an economic empowerment initiative: Evidence from Uganda*. *World Development*, 165, 106203.
- [3] Chen, R., Cheung, C. K., & Zhu, D. (2022). *Digital financial inclusion and its impact on financial stability*. *Journal of Financial Regulation and Compliance*, 30(3), 1–18.
- [4] Chinoda, T., & Kapingura, F. M. (2023). *Digital financial inclusion and economic growth in sub-Saharan Africa*. *African Journal of Economic and Management Studies*, 14(1), 1–15.
- [5] Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., & Ansar, S. (2022). *The Global Findex Database 2021: Financial inclusion, digital payments, and resilience in the age of COVID-19*. World Bank Group.
- [6] FAO. (2012). *Coopératives agricoles : clés pour la réduction de la faim et de la pauvreté*. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- [7] FAO. (2017). *The State of Food and Agriculture: Leveraging Food Systems for Inclusive Rural Transformation*. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- [8] GPFi (Global Partnership for Financial Inclusion). (2016). *G20 High-Level Principles for Digital Financial Inclusion*. GPFi.
- [9] Grohmann, A., Klühs, T., & Menkhoff, L. (2018). *Does financial literacy improve financial inclusion? Cross-country evidence*. *World Development*, 111, 84–96.

- [10] Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1994). *Competing paradigms in qualitative research*. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *Handbook of Qualitative Research* (pp. 105–117). Sage.
- [11] Guiso, L., Sapienza, P., & Zingales, L. (2004). *The role of social capital in financial development*. American Economic Review, 94(3), 526–556.
- [12] Klapper, L., Lusardi, A., & Van Oudheusden, P. (2013). *Financial literacy around the world: Insights from the Standard & Poor's Ratings Services Global Financial Literacy Survey*. World Bank.
- [13] Lee, C. C., Wang, C. W., & Ho, S. J. (2023). *Financial inclusion, financial innovation, and firms' sales growth*. International Review of Economics & Finance, 84, 240–257.
- [14] Lusardi, A., & Mitchell, O. S. (2014). *The economic importance of financial literacy: Theory and evidence*. Journal of Economic Literature, 52(1), 5–44.
- [15] Morgan, P. J., & Long, T. Q. (2020). *Financial literacy, financial inclusion, and savings behavior in Laos*. Journal of Asian Economics, 68, 101197.
- [16] North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press.
- [17] OCDE/INFE. (2020). *OECD/INFE 2020 International Survey of Adult Financial Literacy*. OCDE.
- [18] OIT (Organisation internationale du travail). (2017). *Coopératives et monde du travail : sécurité alimentaire et coopératives agricoles*. Bureau international du travail.
- [19] Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- [20] Ozili, P. K. (2018). *Impact of digital finance on financial inclusion and stability*. Borsa Istanbul Review, 18(4), 329–340.
- [21] Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3e éd.). Armand Colin.
- [22] Rogers, E. M. (1962). *Diffusion of Innovations*. Free Press.
- [23] Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of Innovations* (5th ed.). Free Press.
- [24] Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.
- [25] Venkatesh, V., Morris, M. G., Davis, G. B., & Davis, F. D. (2003). *User acceptance of information technology: Toward a unified view*. MIS Quarterly, 27(3), 425–478.
- [26] Davis, F. D. (1989). *Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology*. MIS Quarterly, 13(3), 319–340.